

En Vendée, ce chien accompagne les victimes pour « rassurer et libérer la parole » devant la justice

Auditions des mineurs, procès devant les tribunaux, confrontation à l'instruction... Tiwi, chien d'assistance judiciaire, peut être appelé à accompagner des victimes dans de nombreux cas de figure en Vendée. Un atout pour libérer la parole et faire retomber la pression. Explications.



Laurent Boidin, médecin légiste à La Roche-sur-Yon, et Fabien Bispé, adjoint technique au tribunal judiciaire des Sables-d'Olonne, sont les référents de Tiwi.

| OUEST-FRANCE

Ouest-France

Sacha MARTINEZ.

Publié le 06/10/2024 à 15h57

Chaque semaine, retrouvez les faits divers qui ont marqué l'Ouest

Une enfant victime de violences est entendue par une gendarme à l'Unité d'accueil pédiatrique des enfants en danger en Vendée (UAPED 85). Elle trifouille les poils de la golden retriever, dont la tête est posée sur sa cuisse. Et les mots sortent. Enfin. Cette scène, les maîtres de Tiwi, **chien d'assistance judiciaire**, espèrent la voir se reproduire dans les mois à venir.

Arrivée en juin, **la chienne se fait doucement une place au sein de l'institution judiciaire**. Son rôle ? « **Rassurer et libérer la parole des plus jeunes et des plus fragiles** », résume la présidente du tribunal judiciaire de La Roche-sur-Yon, Emilie Rayneau, à l'origine du projet. Depuis la rentrée, l'animal intervient « **au bénéfice des victimes lors d'actes judiciaires** ».

Tiwi participera à la cour criminelle d'octobre 2024

Tiwi peut être demandée par un avocat, un magistrat, un médecin ou même les forces de l'ordre de La Roche-sur-Yon et des Sables-d'Olonne. Elle participe à des auditions, des procès, y compris en cour d'assises, ou encore des confrontations entre auteur et victime devant le juge d'instruction. « **Ça détourne l'attention des enfants et ça dédramatise la situation** », observe Laurent Boidin, chef de l'UAPED 85 et médecin légiste.

